



La Réunion-Mayotte

Indice des prix à la consommation des ménages

Les prix sont stables en août 2020

En août 2020, les prix à la consommation sont stables à La Réunion. Les prix de l'énergie augmentent fortement : à la hausse des prix des produits pétroliers qui se poursuit depuis le déconfinement s'ajoute l'augmentation des tarifs de l'électricité. Dans le même temps, les prix des produits manufacturés augmentent légèrement. À l'inverse, les prix des services baissent – dont les tarifs aériens de saison –, ainsi que ceux des produits alimentaires dans une moindre mesure.

Sur un an, les prix diminuent de 0,1 % à La Réunion et augmentent de 0,2 % en France hors Mayotte.

Avertissement

La crise sanitaire de la Covid-19 a affecté la production de l'indice des prix à la consommation : les relevés de prix dans les points de vente physiques, suspendus depuis le 16 mars, ont progressivement repris au cours du mois de juin ; certains points de vente étaient par ailleurs fermés et de nombreux produits n'étaient plus disponibles à l'achat. Cependant, moins de 1 % du panier de l'IPC ont ainsi été imputés en août du fait de la crise sanitaire contre 2 % en juillet et 14 % en juin. En avril et mai, ces taux d'imputation étaient plus élevés et les indices n'ont pas pu être publiés.

Des informations complémentaires sont disponibles dans l'encadré « Pour en savoir plus » et sous <https://insee.fr/fr/statistiques/4655835>

Jannick Rivière, Insee

Les prix à la consommation des ménages sont stables en août 2020 à La Réunion, après une augmentation de 1,2 % en juillet. Les prix de l'énergie augmentent fortement, accompagnés, dans une moindre mesure, par ceux des produits manufacturés et du tabac. À l'inverse, les prix des services et des produits alimentaires reculent.

Sur un an, les prix diminuent de 0,1 % à La Réunion alors qu'ils augmentent de 0,2 % en France, hors Mayotte (figure 1).

Les tarifs de **l'énergie** augmentent depuis le déconfinement, mais moins en août (+ 2,4 %) que les mois précédents (+ 2,8 % en juillet et + 3,4 % en juin). Les prix des produits pétroliers augmentent de 2,7 % après + 4,2 % en juillet, tirés par des hausses concomitantes des carburants et de la bouteille de gaz. Les tarifs de l'électricité augmentent également (+ 1,7 %) après cinq mois de stabilité. Les prix de l'énergie restent néanmoins en dessous de ceux pratiqués au début de l'année.

Sur un an, les prix de l'énergie diminuent de 8,1 % à La Réunion, et de 7,1 % en France (figures 2 et 3).

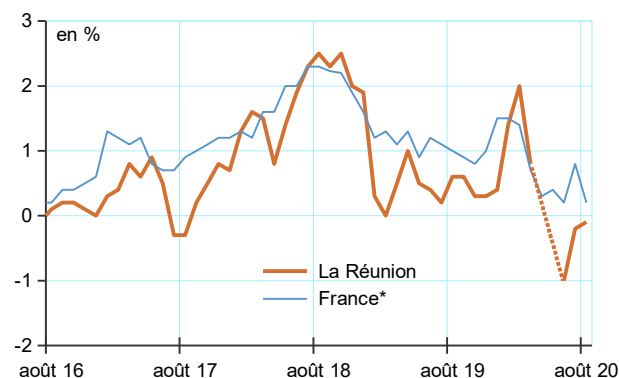
Les **produits manufacturés** voient leurs prix augmenter légèrement en août (+ 0,1 %). Les prix de l'habillement et des chaussures se stabilisent (+ 0,1 %) après la hausse marquée de juillet (+ 2,7 %). La légère augmentation des prix des autres produits manufacturés se poursuit

(+ 0,2 %), tandis que le recul des prix des produits de santé s'atténue (- 0,1 % après - 0,4 % le mois précédent). Sur un an, les prix des produits manufacturés reculent de 0,1 % à La Réunion et de 0,2 % en France.

Les prix du **tabac** augmentent de 0,3 % en août. Sur un an, ils augmentent de 9,9 % à La Réunion et de 13,8 % en France.

1 Les prix reculent de 0,1 % sur un an à La Réunion

Évolution en glissement annuel de l'indice des prix



*hors Mayotte. Lecture : en août 2020, à La Réunion, les prix diminuent de 0,1 % par rapport à août 2019.

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

2 En août 2020, les prix sont stables à La Réunion

Indices des prix à la consommation des ménages et leurs évolutions

Regroupements	Pondération	La Réunion					France*		
		Indice pour le mois de :			Variation au cours :		Indice pour le mois de :		
		Août 2019	Juillet 2020	Août 2020	du dernier mois	des 12 derniers mois	Août 2020	du dernier mois	des 12 derniers mois
		base 100 année 2015			en %		base 100 (2015)		
ENSEMBLE	10 000	103,4	103,3	103,3	0,0	-0,1	105,1	-0,1	0,2
ALIMENTATION	1 642	105,7	106,5	106,2	-0,2	0,5	108,1	0,2	0,9
Produits frais	121	121,2	113,5	113,4	-0,1	-6,4	124,3	0,7	1,5
Alimentation hors produits frais	1 521	104,9	106,3	106,1	-0,2	1,1	105,5	0,1	0,8
TABAC	167	129,2	141,6	142,0	0,3	9,9	148,2	0,0	13,8
PRODUITS MANUFACTURÉS	2 841	99,2	99,0	99,1	0,1	-0,1	96,9	-1,2	-0,2
Habillage et chaussures	514	100,8	101,4	101,5	0,1	0,7	93,0	-6,7	-1,7
Produits de santé	360	93,8	91,5	91,5	-0,1	-2,4	88,1	0,0	-2,0
Autres produits manufacturés ¹	1 967	99,6	99,6	99,8	0,2	0,1	99,8	-0,3	0,4
ÉNERGIE	640	109,5	98,3	100,6	2,4	-8,1	107,0	0,3	-7,1
dont produits pétroliers	463	107,0	91,1	93,5	2,7	-12,6	103,8	-0,6	-12,7
SERVICES	4 710	103,7	104,3	104,0	-0,3	0,3	106,7	0,3	0,9
Loyers, eau et ordures ménagères	905	103,4	104,2	104,3	0,2	0,9	101,8	0,0	0,2
Services de santé	967	102,0	101,6	101,5	0,0	-0,4	102,5	-0,5	0,3
Services de transports	256	100,1	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	106,0	-3,3	-4,4
Services de communication	374	92,8	93,9	93,9	0,0	1,1	98,0	0,2	1,8
Autres services ²	2 208	106,4	106,6	107,4	0,7	0,9	109,7	0,9	1,6
Ensemble hors Énergie	9 360	103,0	103,6	103,5	-0,1	0,4	104,9	-0,1	0,9
Ensemble hors Tabac	9 833	103,0	102,7	102,7	0,0	-0,3	104,3	-0,1	-0,1

¹ Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison ; achats de véhicules.

² Services à la personne ; services financiers, assurances et services juridiques ; loisirs et culture ; hôtellerie, cafés et restauration ; services liés à l'utilisation de véhicules personnels ; éducation.

* hors Mayotte

n.s. : non significatif

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

Les prix des **services** reculent de 0,3 %, tirés par la baisse de saison des tarifs aériens. À l'inverse, les prix des loyers et services rattachés augmentent (+ 0,2 %), ainsi que ceux des autres services (+ 0,7 %). Les prix des services de santé et de communication sont stables.

Sur un an, les prix des services augmentent de 0,3 % à La Réunion, et de 0,9 % en France.

Dans l'**alimentaire**, les prix reculent de 0,2 %. Les prix des produits frais se stabilisent : - 0,1 % après - 8,5 % en juillet. Hors produits frais, les prix baissent de 0,2 %.

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 0,5 % à La Réunion, et de 0,9 % en France. ■

Définition

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante.

La fait-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers.

Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Insee La Réunion- Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Ravi Bakavatsalou

ISSN : 2275- 4334 (version imprimée)
ISSN : 2272- 7760 (version en ligne)

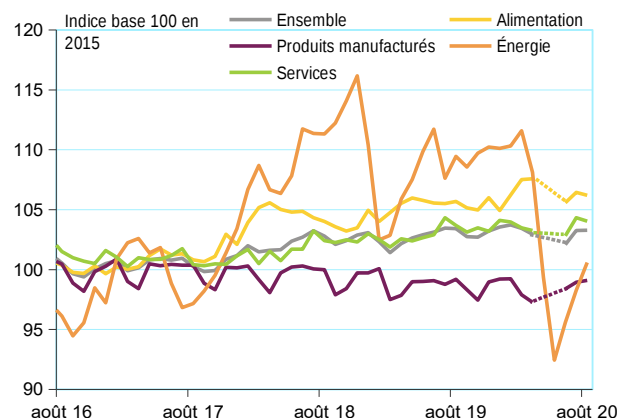
© Insee 2020

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « **Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion** » ;
- Rivière J., « **0,4 % d'inflation à La Réunion en 2019** », *Insee Flash La Réunion* n° 172, février 2020 ;
- « **Pour comprendre... Le pouvoir d'achat et l'indice des prix** », *Insee en Bref*, mai 2014 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI
- Prochaine publication : le 22 octobre 2020

3 L'augmentation des prix de l'énergie se poursuit en août

Évolution des indices des grandes fonctions de consommation



Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

Méthode

L'indice des prix est mesuré en base 100 par rapport à 2015. Une valeur de 101 signifie ainsi que les prix ont augmenté de 1 % pour la catégorie concernée entre 2015 et la date de référence.

L'évolution des indices des prix à la consommation est présentée en variation mensuelle (pourcentage d'évolution des indices du mois par rapport au mois précédent) et en glissement annuel. Ce dernier correspond à la variation au cours des douze derniers mois, qui est calculée en rapportant l'indice du mois à celui du même mois l'année précédente. Ainsi par exemple, l'indice du mois de août 2020 est rapporté à celui de août 2019.

